

# MAIRIE



74270

CHÊNE-EN-SEMINE  
433, route du Prieuré  
Tél. : 04 50 77 90 87  
Fax : 04 50 23 78 64

E-mail : [mairie@chene-en-semine.fr](mailto:mairie@chene-en-semine.fr)  
Site : [www.chene-en-semine.fr](http://www.chene-en-semine.fr)

## COMPTE RENDU DE REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2018

*Convocation du 4 septembre 2018*

**PRESENTS** : *Paul Rannard, Marie-Claude Fournet, Colette Roche, Isabelle Seiner, Gérard Lacraz, Gérard Mouillet, Jean-François Borget, Céline Campan, Jean-Luc Chatenoud, David Jordan*

**ABSENTE EXCUSEE** : *Cathy Messier*

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Fournet

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Aucune observation, le compte rendu est approuvé

### CONVENTION MISE A DISPOSITION TERRAINS « LES CARDINATS »

Par délibération n° 2017/07/51 en date du 7 décembre 2017, le conseil avait décidé de mettre à disposition une partie de la parcelle cadastrée section ZI 187 (bande de terrain jouxtant le ruisseau du Prailler et les lots des Cardinats IV). Il convient d'établir les conventions de mise à disposition avec les propriétaires riverains.

### MODIFICATION LIGNES BUDGETAIRES

Monsieur le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget principal 2018 et budget lotissement « Les Cardinats II » sont insuffisants. Il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL :

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
615231 Voiries	- 2 000.00 €	
615232 Réseaux	+ 2 000.00 €	
2152 Installations de voirie	- 4 000.00 €	
165 Dépôts et cautionnements	+ 2 000.00 €	
2088 Autres immos incorporelles	+ 2 000.00 €	
TOTAL	0.00 €	

## BUDGET LOTISSEMENT « LES CARDINATS II » :

<b>ARTICLES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
605 Achat de matériels	- 1 500.00 €	
6045 Achat d'études (terrains)	+ 1 500.00 €	
TOTAL	0.00 €	

### CONVENTION MEDIATION AVEC LE CENTRE DE GESTION 74

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle, prévoit dans son article 5 l'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire pour certains contentieux de la Fonction Publique Territoriale, et ce jusqu'au 18 novembre 2020.

Le CDG de la Haute-Savoie s'étant porté candidat à cette expérimentation, le département fait partie des circonscriptions visées par l'arrêté du 2 mars 2018 et les collectivités de Haute-Savoie peuvent donc choisir de mettre en œuvre cette procédure pour leurs agents en concluant une convention avec le C.D.G 74.

La médiation est un service facultatif dont la rémunération est incluse dans la cotisation additionnelle versée par les collectivités affiliées. Le conseil accepte d'adhérer à l'expérimentation de la procédure de médiation préalable obligatoire et de signer la convention établie par le C.D.G. 74.

### SEMCODA – PROJET DE RAPPORT ASC 2017

Mr le maire donne lecture du résumé du rapport qui a été présenté par la SEMCODA, le 22 juin 2018, sur son activité et ses résultats pour l'année 2017.

### RETROCESSION TERRAINS SPORTIFS A LA COMMUNE

La Communauté de Communes Usses et Rhône, par délibération en date du 11 septembre 2018, a décidé de transférer à la commune les terrains de football, les vestiaires ainsi que la voirie. Le conseil approuve ce transfert.

La cession des parcelles est fixée à l'euro symbolique. Les frais de fonctionnement et d'investissement seront répartis entre les sept communes de la Semine. Un projet de convention est en cours d'élaboration.

### MISE EN NON VALEUR

Après de nombreuses relances et mises en demeure, La Trésorerie de Frangy-Seyssel propose d'admettre en non-valeur des créances de 2009 et 2010 dont le montant total s'élève à 872.71 €. Le conseil émet un avis favorable

### SUBVENTION

L'amicale des sapeurs-pompiers de Franc lens, l'association « la Team J'adore ct'ambiance » et les amis de Julien ont décidé d'organiser une journée de solidarité en faveur d'un jeune homme handicapé suite à un grave accident de travail. Le conseil décide de prendre part à cet événement en finançant l'achat de tee-shirts.

### TRAVAUX VOIRIE

Présentation des devis établis par SER SEMINE pour la réfection du chemin de Benetang au carrefour d'Arjon

Réfection en bicouche : 9 646.00 € HT

Réfection en enrobé : 20 470.00 € HT

La première proposition est acceptée.

Des devis seront sollicités pour la réfection d'une partie de la route de la Sainte et de la route d'Essertoux

Contact sera pris avec Mr Gérard Monod pour la délimitation du trottoir de l'entrée du village à l'agorospace.

Présentation du devis relatif à la réfection de la toiture du Travail à ferrer qui s'élève à 5 970.00 € HT. Une aide sera sollicitée auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

### QUESTIONS DIVERSES

- Marché public : suite à l'appel d'offres pour l'étude globale de gestion intégrée de la ressource en eau du bassin versant des Usse et du territoire de la CCUR, l'attributaire du marché – mission 1 Diagnostic d'alimentation en eau potable est **ANTEA GROUP France SAS** (mandataire du Groupement), pour un montant de **18 139.50 € HT** (dix-huit mille cent trente-neuf euros cinquante cts) soit 21 767.40 € TTC concernant la mission 1 de la commune de CHENE EN SEMINE.

Co-traitant n°1 : SEPIA CONSEILS SAS.

Co-traitant n°2 : GEO-HYD SAS.

Co-traitant n°3 : IRH INGENIEUR CONSEIL.

Co-traitant n°4 : PIERRE-STEPHANE REY.

Co-traitant n°5 : PARTENAIRES FINANCES LOCALES.

Une subvention de 10 883.00 € a été allouée à la commune par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

- Haies : suite à plusieurs remarques sur le non-respect de la réglementation sur la hauteur des haies, il sera procédé à un contrôle sur l'ensemble de la commune.
- Subventions : remerciements du centre Léon Bérard
- Frelons : prêt de la nacelle par l'entreprise Messier pour la destruction du nid de frelons au Prieuré.

Clôture de la séance : 22 h 00

Le Maire  
Paul RANNARD



TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS

N°	OBJET
2018/04/30	BUDGET PRINCIPAL 2018 – DECISION MODIFICATIVE N°1
2018/04/31	BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES CARDINATS II 2018 – DECISION MODIFICATIVE N°1
2018/04/32	PARTICIPATION A L'EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE DANS CERTAINS LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE MISE EN ŒUVRE PAR LE CDG 74
2018/04/33	SEMCODA – RAPPORT DE GESTION ANNUEL 2017
2018/04/34	TRANSFERT D'ACTIF – TERRAINS DE FOOTBALL ET VESTIAIRES DE LA SEMINE
2018/04/35	ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET EAU 2009/2010
2018/04/36	TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU TRAVAIL A FERRER